RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00116
Numéro SIREN : 513 498 832
Nom ou dénomination : ARGO

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2023 sous le numéro de dépôt 12228

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SAS ARGO — Durée de l'exercice précédent en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 25 Rue Martin Lejeas 21110 AISEREY — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 1 3 4 9 8 8 3 2 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le ...10 OCT. 2023 sous le N° B 12228

signature

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31032023 Net 3	N-1 31032022 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	20 952	AU 11 198	9 754	13 945
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	408 700	CV	408 700	408 700
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	10 000	BI	10 000	10 000
		TOTAL (II)	BJ	**439 652**	BK **11 198**	**428 454**	**432 645**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	87 119	BY	87 119	
		Autres créances (3)	BZ	189 410	CA	189 410	126 212
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	20 855	CG	20 855	24 159
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	678	CI	678	1 507
		TOTAL (III)	CJ	**298 061**	CK	**298 061**	**151 879**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**737 713**	1A **11 198**	**726 516**	**584 523**

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 10 000 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ARGO — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 200)	DA	1 200	1 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	120	120
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	329	27 003
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**43 653**	**39 326**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**45 301**	**67 649**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	365 814	398 629
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	247 375	99 176
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 918	3 486
	Dettes fiscales et sociales	DY	51 794	7 271
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 312	8 312
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**681 214**	**516 874**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**726 516**	**584 523**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	368 739	151 215
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ARGO** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	149 399	FH		FI	149 399	69 873
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**149 399**	FK		FL	**149 399**	**69 873**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	824	2 514
	Autres produits (1) (11)					FQ		1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**150 223**	**72 388**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	13 015	13 476
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 386	5 587
	Salaires et traitements *					FY	74 405	38 514
	Charges sociales (10)					FZ	57 607	19 859
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	4 190	4 190
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**160 603**	**81 626**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**(10 380)**	**(9 238)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	57 600	48 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 215	1 213
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**60 815**	**49 213**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 874	3 209
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**10 874**	**3 209**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**49 941**	**46 005**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**39 561**	**36 767**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise **SAS ARGO** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(4 092)	(2 559)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**211 037**	**121 602**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**167 385**	**82 276**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**43 653**	**39 326**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	824	2 514
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 40 834	A2	42 000	19 859
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 1 166 obligatoires A9 40 834			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/03/2023

Annexes comptables

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **726 516** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **211 037** euros et un total **charges** de **167 385** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **43 653** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2022** et finit le **31/03/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Stocks et en-cours

A la date de clôture, l'ensemble des stocks de biens acquis à titre onéreux est évalué

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

au coût d'acquisition tandis que les stocks de biens produits sont évalués à leur coût de production.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition en retenant comme référence le dernier prix d'achat connu.

Les stocks de biens produits ou en cours de production sont évalués au coût de production en fonction de l'état d'achèvement des tâches du cycle de production.

Par application du principe de prudence, et conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à la valeur comptable retenue.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	20 952					20 952
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**20 952**					**20 952**
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	408 700					408 700
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	10 000					10 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**418 700**					**418 700**
TOTAL	**439 652**					**439 652**

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	10 000	10 000	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	87 119	87 119	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	60 273	60 273	
Taxes sur la valeur ajoutée	1 529	1 529	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	126 108	126 108	
Débiteurs divers	1 500	1 500	
Charges constatées d'avances	678	678	
TOTAL DES CREANCES	**287 207**	**287 207**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	365 814	53 339	277 674	34 801
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 918	7 918		
Personnel et comptes rattachés	14 592	14 592		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 490	19 490		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	16 775	16 775		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	936	936		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	247 375	247 375		
Autres dettes	8 312	8 312		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**681 214**	**368 739**	**277 674**	**34 801**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 32 796
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 45 869

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	87 119		87 119	
Autres créances	3 215	1 198	2 017	*168,43*
TOTAL	**90 333**	**1 198**	**89 136**	*N/S*

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	31/03/2023	31/03/2022	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	155	174	(19)	*-10,81*
Emprunts et dettes financières divers	4 323	1 005	3 319	*330,23*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 706	2 740	3 966	*144,72*
Dettes fiscales et sociales	11 395	4 556	6 839	*150,10*
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	8 312		8 312	
TOTAL	**30 892**	**8 475**	**22 416**	*264,49*

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	678	1 507	(829)	-55,01
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**678**	**1 507**	**(829)**	-55,01

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/03/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 200,00	1,0000	1 200,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**1 200,00**	**1,0000**	**1 200,00**

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société a opté pour le régime de la fiscalité de groupe à compter du 01/04/2010 dans le cadre de l'article 223A et suivant du CGI.
En conséquence, en sa qualité de société mère, la SC ARGO est seule redevable de l'impôt société.
A titre de convention, la charge d'impôt de la société est calculée sur son résultat propre comme en l'absence d'intégration fiscale.
Les éventuelles économies d'impôt réalisées par le groupe du fait de l'intégration fiscale, sont comptabilisées chez la mère.

ARGO
Société par actions simplifiée
au capital de 1 200 euros
Siège social : 25 rue Martin Lejéas,
21110 AISEREY
513 498 832 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 43 652,57 euros de la manière suivante :

Au compte « Autres réserves » : ..... 43 652,57 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2020 : aucune distribution de dividendes

Exercice clos le 31 mars 2021 : 44 000,00 euros, soit 36,67 euros (arrondis) par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 44 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 : 66 000,00 euros, soit 55,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 66 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

